

► Liste des déchets interdits

LISTE DES INTERDITS POUR LA COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Pour raison de refus en Centre de Stockage des Déchets Ultimes et pour la sécurité du personnel de collecte, nous vous informons que certains déchets ne sont plus collectés à savoir :

✓ **PRODUITS DANGEREUX :**

- INFLAMMABLES
- TOXIQUES
- DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
- CORROSIFS
- EXPLOSIFS
- NOCIFS OU IRRITANTS
- COMBURANTS
- DILUANTS, POTS DE PEINTURE (VIDES ET PLEINS)
- PHARMACEUTIQUES ET VETERINAIRES (médicaments, seringues, produits vétérinaires,...)

Les produits ayant ces étiquettes sont interdits :



✓ **RECIPIENTS SOUS PRESSION** (aérosols, extincteurs, bouteilles de gaz, ...)

✓ **DECHETS LIQUIDES**

✓ **DECHET D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES** (Réfrigérateurs, congélateurs, cuisinières, lave-linge, Télévision, HI-FI, Informatique, fours, aspirateurs, petit électroménager, outillage à main, téléphones, appareils photo, réveil, calculatrice,...)

✓ **PILES**

✓ **FERRAILLES**

- TOLES (en grosse quantité, volumineuses, trop lourdes et tranchantes)
- GRILLAGE (en grosse quantité, d'une trop grande longueur et non mis en rouleau)
- POELES EN FONTE

✓ **VITRES**, principalement les portes et portes-fenêtres ⇒ **Sauf si les vitres sont retirées ou correctement emballées** (dans du papier journal par exemple, afin d'éviter tout risque de coupure).

✓ **MORCEAUX DE BOIS NON TRAITES** principalement des troncs d'arbres, poutres dont le diamètre est trop important

✓ **GRAVATS** en grosse quantité et volumineux et s'ils ne sont pas entreposés correctement dans un récipient

✓ **PRODUITS ISSUS DE L'AUTOMOBILE :**

- BATTERIES
- PNEUMATIQUES
- HUILES
- PIECES DIVERSES,...

✓ **AMIANTE** (tôles, plaques de fibro-ciment,...)

Les objets encombrants qui ne peuvent être soulevés par deux personnes ou dont les dimensions et la nature ne peuvent permettre le chargement dans les véhicules de collecte ou risquant d'endommager celui-ci ou de blesser le personnel ne sont pas acceptés.